

PHILANTHROPIE - FONDS DE PARTAGE**CLARTAN ASSOCIÉS S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE YANN ARTHUS-BERTRAND  
POUR LA SAUVEGARDE DU VIVANT ET DE LA BIODIVERSITÉ****Quelques constats alarmants**

- 75 % des terres sont altérées par l'humanité ;
- 87 % des zones humides ont disparu depuis le début de l'ère moderne - avec 54 % de pertes depuis 1900. Les zones humides disparaissent 3x plus vite que les forêts ;
- 1 million d'espèces menacées d'extinction sur 8 millions d'espèces animales et végétales estimées sur la planète ;
- nouvelle crise d'extinction massive des animaux et des plantes en cours. 25 % des espèces pourraient disparaître d'ici la fin du siècle.

**Notre action**

"Nous sommes partis du constat : que fait-on réellement de concret pour la planète ? Un grand projet de réensauvagement et de biodiversité dans la vallée de Chevreuse a suscité notre intérêt et nous avons souhaité y participer ", explique Jean-Baptiste Chaumet, Président de Clartan Associés. Clartan Associés, avec le soutien de la Fondation Ethos, crée en 2024 un fonds de partage au profit de l'Association de la Vallée de la Millière fondée par Yann Arthus-Bertrand et s'engage à lui verser une partie de ses frais de gestion.

**La Vallée de la Millière, un patrimoine remarquable**

Cette vallée regorge de richesses par sa variété de faune et de flore. Dans le cadre d'un projet expérimental, Yann Arthus-Bertrand décide de créer l'Association de la Vallée de la Millière et met à disposition ce site afin de mener un projet de sauvegarde de la biodiversité. Il souhaite par cette action " ... rendre à la nature ce qu'on lui a pris ". Au cœur de la Vallée de Chevreuse, sur plus de 28 hectares d'un grand intérêt naturaliste (classement en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), l'Association mène une expérimentation de réappropriation du milieu par la nature, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ce projet a rejoint en juin 2022 le programme des **Acteurs de la Décennie pour la Restauration des Écosystèmes par les Nations Unies**.

.../...





Yann Arthus-Bertrand  
et Jean-Baptiste Chaumet

.../...

## Le fonds de partage permet d'allier Finance et Philanthropie

Au sein du compartiment Clartan Ethos - ESG Europe Small & Mid Cap, **Clartan Associés**, en collaboration avec la **Fondation Ethos** qui agit en tant que conseil du fonds en matière d'investissement social et responsable, lance un Fonds de Partage pour soutenir le projet de l'Association de la Vallée de la Millière créée par Yann Arthus-Bertrand.

En souscrivant, l'investisseur choisit une thématique ISR (Investissement Social et Responsable) et des entreprises qui ont un impact positif sur l'environnement. Ce faisant, il soutient aussi ce projet de réappropriation du milieu par la nature et la biodiversité : cela se traduit par une action à double impact pour l'environnement.

Pour toute souscription dans le Fonds de Partage, Clartan Associés verse 35 % de ses frais de gestion à l'Association de la Vallée de la Millière.

### Jean-Baptiste Chaumet,

Président de Clartan Associés

<https://www.valleedelamilliere.org>

Pour en savoir plus :



**Contact Presse** : Charlotte Castéja-Lafourcade,  
ccl@clartan.com

 **clartan**  
ASSOCIÉS

11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris - [www.clartan.com](http://www.clartan.com)

Tél : + 33 (0) 1 53 77 60 80 Fax : + 33 (0) 1 53 77 60 81 Email : [contact@clartan.com](mailto:contact@clartan.com)



## Clartan Associés

Société de Gestion de Portefeuille indépendante depuis 1986, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en 1990, Clartan Associés (anciennement Rouvier Associés) déploie une gestion discrétionnaire pour ses clients particuliers et professionnels selon un modèle spécifique qui repose sur l'adhésion à un état d'esprit et des valeurs communes. Ce modèle a pour socle la collégialité des décisions et de leur mise en oeuvre. Clartan Associés offre également à des investisseurs une gestion personnalisée sous forme de mandats de gestion.

L'association des gérants au capital de la société et l'intéressement des salariés aux fruits de l'entreprise les engagent sur le long terme. Ils procurent un alignement de leurs intérêts et de ceux des clients dans la durée.

Sa stratégie de gestion, *Quality & Value*, repose sur 3 piliers : une approche de terrain, une recherche financière interne et une mise en oeuvre collégiale de la gestion.

L'offre se concentre autour des 6 compartiments de la Sicav Clartan, aux profils de sensibilité différenciés, selon le degré de volatilité souhaité par l'investisseur : Clartan Valeurs (1991), Clartan Patrimoine (1991), Clartan Europe (2003), Clartan Flexible (2011), Clartan Multimanager Balanced (2016) et son dernier fonds Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap (2020). Les équipes de gestion rayonnent dans les pays où la SICAV est distribuée : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Suisse et Luxembourg.

Une classe de partage a vu le jour en juillet dernier, permettant que soient reversés 35 % des frais de gestion à l'Association de la Vallée de la Millière, lors de tout investissement. Clartan Associés gère aujourd'hui 1,1 milliard d'euros d'actifs.

[www.clartan.com](http://www.clartan.com)



## **L'Association Vallée de la Millière**

Yann Arthus-Bertrand a créé l'Association de la Vallée de la Millière et a mis à sa disposition ce site de 28 hectares d'un très grand intérêt naturaliste.

La Vallée de la Millière possède en son cœur une zone humide, un écosystème à préserver à tout prix, qui permet notamment la présence d'espèces rares et protégées comme l'Agrion de mercure, symbole du logo de l'Association.

Le projet de l'Association de la Vallée de la Millière est une véritable expérience de réappropriation du milieu par la nature et la biodiversité, qui constitue une opportunité scientifique unique de mise en place et de suivi de l'évolution de la biodiversité dans le cadre d'un procédé de réensauvagement expérimental en libre évolution : le réensauvagement permet à des espèces vivantes sauvages de recoloniser un milieu ayant subi des perturbations écologiques, notamment en raison de l'impact de l'Homme.

Il permettra également d'étudier l'impact du réchauffement climatique année après année sur la biodiversité locale. L'ensemble du projet constituera ainsi un site démonstrateur et expérimental de dimension régionale pour le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, à l'attention des élus et gestionnaires d'espaces naturels, ainsi qu'un lieu de sensibilisation.

L'Association a vocation à sensibiliser petits et grands à la protection de la biodiversité et de la nature. Elle accueillera gratuitement les écoles, collèges, lycées, étudiants ainsi que les associations et ONG. L'équipe de l'Association est composée de personnalités venant de tous les horizons et aux parcours divers et variés mais portées par une passion commune : l'amour et le respect de la nature et l'envie de transmettre.

[www.valleedelamilliere.org](http://www.valleedelamilliere.org)



## Fondation Ethos

Créée en 1997 par des caisses de pensions suisses pour proposer des placements durables, Ethos a développé un savoir-faire unique dans le domaine de l'investissement responsable.

Ethos propose une gamme entièrement composée de produits et services dédiés à la durabilité à plus de 300 clients, principalement des investisseurs institutionnels.

Ses prestations comprennent :

- des fonds et des indices durables ;
- des analyses d'assemblées générales avec recommandations de vote ;
- des programmes de dialogue avec les entreprises ;
- des évaluations et notations ESG extra-financières des sociétés.

[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

